

LE MINISTRE

5-4286
DECISION N°2019 _____/MENETFP/CAB DU **25 JUIL 2019** portant mutation d'un Inspecteur d'orientation de la Formation Professionnelle, issue des travaux de la Commission Nationale de Mutation (EXEAT) session 2019

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Vu** : la Constitution ;
- Vu** la loi n°92-570 du 11 septembre 1992, portant Statut Général de la Fonction Publique ;
- Vu** le décret n°93-607 du 02 juillet 1993 portant modalités communes d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
- Vu** le décret n°66-125 du 31 mars 1966 portant fixation d'indemnités de fonction en faveur de certains personnels enseignants de l'Enseignement du Premier degré, de l'Enseignement du Second degré et de l'Enseignement Technique ;
- Vu** le décret n°2011-290 du 12 octobre 2011 portant institution du poste de Directeur des Ressources Humaines dans tous les Ministères ;
- Vu** le décret n°2017-45 du 25 janvier 2017 portant attribution des membres du gouvernement tel que modifié par le décret numéro 2017-596 du 27 septembre 2017 ;
- Vu** le décret n°2017-150 du 01 mars 2017, portant organisation du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- Vu** le décret n°2018-614 du 4 juillet 2018 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2018-617 du 10 juillet 2018, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement en qualité de ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- Vu** le décret n°2018-618 du 10 juillet 2018, portant Nomination des membres du gouvernement ;
- Vu** l'arrêté n°0028/MEN/CAB du 28 février 2001 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines ;
- Vu** les résultats des travaux de la Commission Nationale de Mutation des Personnels Enseignants et d'Encadrements (EXEAT), session 2019 ;

DECIDE :

Article 1 : Mademoiselle **KOFFI Brou Evelyne**, matricule **346 731 G**, Inspecteur d'orientation, Catégorie A, Grade A4 précédemment en service à la Direction Départementale de la Formation Professionnelle de Sassandra est mutée à Direction Régionale de la Formation Professionnelle de San Pedro.

- 4 2 8 6

Article 2 : La présente décision qui prend effet à compter de la date de signature, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Fait à Abidjan, le 25 JUL 2019

AMPLIATIONS

MENETFP/CAB	01
IGNENETFP	01
DRH/SDGP-FP	01
DRETFP/DDETFP	33
MENETFP/ETS	76
CHRONO	02
INTERESSE	01

